**Question 4 : (6 points)**

Vous êtes D.P. sur un bateau et vous devez décrocher l’ancre qui est bloquée au moment du départ. Vous partez avec un plongeur à qui il reste suffisamment d’air pour vous accompagner et qui vient de faire une plongée une plongée à 44m pendant 15’, il est sorti depuis 10 minutes au moment de la ré immersion. Vous avez plongé le matin sur un examen MF2, une plongée de 12’ à 50 mètres, votre intervalle de surface est de 1h 30 au moment de vous immerger. L’ancre est à 25m et vous vous commencez votre remontée au bout de 3’ de plongée.

Indiquez la procédure à suivre quant à la gestion de la décompression en vous référant aux tables fédérales. (Accompagner vos résultats d’un schéma et d’explications des deux immersions.)

* *Pour la plongée du D.P. :*
* *12’ à 50m donnent une sortie avec un GPS de H*
* *Après un I.S. de 1h30, l’azote résiduel est de 1,01b*
* *Sa majoration pour une plongée à 25m sera de 21 minutes*
* *Son temps de plongée à prendre en compte pour la décompression sera de 21+3= 24’*
* *Il devra faire un palier de 1’ à 3 mètres. (1 pt)*
* *Pour l’accompagnateur :*
* *15 minutes à 44m donnent 15 minutes à 45m dans les tables : 1 minute de palier à 6m et 6 minutes à 3m*
* *ré-immersion 10’ après = plongée consécutive*
* *On additionne les temps de plongée et on prend la profondeur maxi atteinte au cours des deux plongées (45m) (1 pt)*
* *Le temps de la plongée fictive pour le calcul de décompression : 15+3=18 minutes*
* *La profondeur est la profondeur maximale atteinte au cours des deux plongées donc 44m. Dans les tables, on cherche 18 minutes à 44m et on trouve 20 minutes à 45m ce qui donne 3 minutes de palier à 6 m et 15 minutes à 3m. (1 pt)*
* *La procédure à respecter est la plus pénalisante, c’est-à-dire 3’ à 6m et 15’ à 3 m. (1 pt)*

